

Un grand premier... le tchat est lancé avec M. le Maire, Pierre-Jean Zannettacci, et Mme l'Adjointe aux Affaires Scolaires, Sheila Farrell McCarron.

Mardi 21 Mars 2017

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:00:18

Bonjour, et c'est parti pour une heure de discussion sur les sujets qui vous intéressent au quotidien.

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:00:53

Pour vous donner le temps de réfléchir à votre question, nous vous faisons part de certaines que nous avons reçues en amont.

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:02:19

A quand le MacDo ?! Un Arbreslois nous a donc demandé si le McDonalds verra le jour sur l'Arbresle. Un permis de construire avait été déposé qui a été refusé après avis du Département qui ne souhaitait pas céder une bande foncière dont il était propriétaire dans le cas où une option de tracé de la future déviation par la zone des Martinets serait retenue. Un nouveau PC va être déposé qui ne prend plus en compte cette emprise foncière. Donc oui le projet devrait être finalisé maintenant assez rapidement.

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:04:28

Une autre question par mail, et nous voyons que les personnes concernées nous ont rejoints... bienvenues... "Merci de nous indiquer si vous avez envisagé des mesures concrètes pour mettre fin aux dommages provoqués par les pigeons. Il est impératif d'agir. L'importance des dégâts fait que la situation n'est plus supportable. Notre petite copropriété (4 copropriétaires) a dû déboursier 4 129,27 € pour refaire une partie de l'isolation de la toiture de l'immeuble en 2016. Cela ne peut durer !!! L'impasse Jean Bardet devient chaque jour de plus en plus sale, jonchée de fientes, alors que des dizaines d'enfants l'empruntent pour se rendre à l'école !!! De nombreux villages ont solutionné plus ou moins le problème qu'en est-il de l'Arbresle ?"

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:05:37

La réponse du Maire : Nous sommes bien conscients du problème. Nous traitons régulièrement le cas. Il y a 2 mois la Mairie a installé sur le domaine public les pics qui permettent d'éloigner les oiseaux. Il appartient cependant aux propriétaires de prendre aussi les mesures sur leur habitation. Il est envisagé un traitement par stérilisation.

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:06:04

Cependant, sachez que la loi nous interdit de les tuer...

josserand philippe

21/03/2017 à 12:07:10

Bonjour, j'habite le centre-ville (place Sapéon). Outre que le centre-ville est entrain de mourir (comme beaucoup de centre-ville de petites villes), que faire contre le sentiment d'insécurité qui monte : fréquentation (lieux de trafic ?), véhicules faisant des petits rodéos rue du Colonel Prévost (dont les trottoirs ne sont plus sécurisés). Quand je fais remarquer à certains leur vitesse excessives, on me répond par des menaces. La gendarmerie ne peut pas tout...

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:09:23

Merci de votre question. Nous sommes engagés dans une requalification du centre ville, avec piétonnisation etc. Nous sommes conscients que les commerces de centralité souffre, comme ailleurs. Nous avons engagé, avec la communauté de communes, une réflexion sur le soutien à ces commerces.

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:10:27

Quant à l'insécurité et l'incivilité, nous travaillons en partenariat avec la Police Municipale et la Gendarmerie, pour trouver les meilleures solutions. Cependant, il est aussi nécessaire de travailler sur la prévention auprès des publics car la police et la gendarmerie ne peuvent effectivement être partout au 'bon moment'.

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:11:21

Vous excuserez quelques fautes de frappe dans nos réponses, on essaie d'aller vite !

GIRARDON SIMONE § ROLAND

21/03/2017 à 12:12:32

Les pics n'éloignent pas les oiseaux. Déplacez-vous allée J. Bardet. Quelles mesures doivent prendre les propriétaires pour sauvegarder leurs habitations???

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:15:21

Nous fréquentons régulièrement l'allée concernée, puisque les enfants passent de l'école Lassagne à la médiathèque par ce biais. Malheureusement la loi nous contraint fortement. Les outils dont vous disposez sont les mêmes que pour nous. N'hésitez pas à contacter nos services qui vous donneront tout conseil concernant les produits de stérilisation que vous pouvez également utiliser.

Voyant Stephane

21/03/2017 à 12:15:22

Bonjour, la route de Paris est dans un état de saleté déplorable, notamment devant le bar-pmu ou l'on marche sur les mégots. Que comptez-vous faire pour y remédier ?

josserand philippe

21/03/2017 à 12:16:43

Pas de problèmes pour les fautes de frappes... Je comprends que cela passe par de la prévention... J'ai l'impression que la prévention a fait son temps maintenant et son efficacité aussi J'ai peur qu'un jour "ça" finisse mal... Les délinquants ne viennent pas forcément de l'Arbresle, ils y sont plus tranquilles... En tous cas tout ces jeunes gens (entre 20 et 30 ans quand même) qui traîne toute la sainte journée ne donnent pas une bonne image de la ville.

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:17:01

Réponse du Maire : nous avons eu des remarques à ce sujet, et j'ai demandé à nos services de veiller particulièrement à cette route. Par contre, le propriétaire/gérant du bar est responsable de la propreté du trottoir devant son établissement, comme n'importe quel autre commerce d'ailleurs.

Voyant Stephane

21/03/2017 à 12:18:19

Est-il responsable meme lorsque cela empiète sur le domaine public ? Dans ce cas, il faudrait l'obliger à nettoyer.

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:18:23

Pour revenir donc à l'incivilité, une nouvelle réunion est programmée dans les prochains jours avec la Gendarmerie.

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:18:48

Pour le trottoir, oui c'est le cas.

Majerowicz Sébastien

21/03/2017 à 12:19:13

Bonjour et merci pour cette initiative. La plupart des communes alentour éteigne l'éclairage public pour la nuit. Pourquoi ne pas faire de même à L'Arbresle ?

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:20:35

Merci pour la question sur l'éclairage, qui a déjà été abordée au niveau de la commune. Une étude est en cours pour voir si nous procédons à une extinction partielle ou totale dans certains endroits.

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:21:40

Question reçue par mail à savoir : "A quand une discothèque/bar pour les jeunes sur l'Arbresle".
Réponse du Maire : Cela relève du domaine privé. A ce jour, pas de contact d'investisseurs...

Voyant Stephane

21/03/2017 à 12:24:04

Concernant les Nap, comptez vous revoir le fonctionnement. Je pense en effet que les activités proposées ne sont pas adaptées à l'âge des enfants. Faire du découpage ou du coloriage en CM1 n'est en effet pas très intéressant, ni éducatif.

Majerowicz Sébastien

21/03/2017 à 12:24:18

Une autre question quant à la rivière Brévenne. J'ai l'habitude de me balader le long de celle-ci et je déplore le fait qu'elle devienne littéralement une décharge au niveau de la zone commerciale (déchets jetés ou apportés par le vent). Y a t-il des initiatives de prévu pour préserver ce lieu de Nature ?

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:24:26

Nous avons également reçu une question par mail sur les transports, et notamment sur l'entrée éventuelle de l'Arbresle dans la Métropole pour pouvoir bénéficier des TCL. Réponse : Il n'y a pas de volonté pour la CCPA d'intégrer la Métropole, donc pas de service TCL sur le territoire. La CCPA réfléchit cependant à la question des transports et a lancé une étude sur ce thème. Il est demandé à cette étude de considérer la possibilité de créer un petit réseau de transports en commun interne à la CCPA.

josserand philippe

21/03/2017 à 12:25:12

Est-ce qu'il y aura une sécurisation des trottoir de la rue du Colonel Prévost ?

josserand philippe

21/03/2017 à 12:26:23

Qu'en est-il de la déviation ? Est-elle inscrite au contrat Etat Région ?

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:26:30

Concernant les NAP, réponse de Mme McCarron. Les remontées en conseil d'école ainsi qu'en comité de suivi de notre Plan Educatif du Territoire, sont tout à fait positives. Le cas cité est une exception, et je peux même dire que lors d'une réunion départementale sur le sujet, je m'aperçois que notre offre variée et de qualité (et gratuite pour les familles) est l'exception plutôt que la règle.

Voyant Stephane

21/03/2017 à 12:28:17

Franchement on n'a pas les mêmes échos ou alors il y a une différence de "traitement" entre l'école Lassagne et les Mollières.

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:28:30

Pour la Brévenne : ce sont les riverains qui sont responsables de l'entretien des berges. Sachez cependant que la CCPA en partenariat avec la commune et celle d'Eveux, travaille actuellement sur un plan de réaménagement et rénovation de toute la zone du Bigout, pour dans un premier temps lutter contre les inondations et dans un deuxième temps, faire de cet espace un espace de détente et de convivialité où seront aménagés jardins, espaces de loisirs, espaces de jeux... Une réunion publique est programmée courant mai pour une présentation de ce projet.

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:29:15

Pour les NAP : aucune différence de traitement. Les activités de la troisième période devraient donner toute satisfaction.

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:30:02

Sécurisation des trottoirs rue Col. Prévost, on prend la remarque en compte mais rien de prévu pour l'instant.

GIRARDON SIMONE § ROLAND

21/03/2017 à 12:30:40

Merci pour vos réponses mais elles ne nous donnent pas satisfaction. Dans certains villages les pigeons sont détruits avec AUTORISATION MUNICIPALE. Par conséquent nous nous adresserons à Monsieur le Préfet comme nous l'avons déjà fait il y a longtemps pour un tout autre problème où nous avons obtenu gain de cause.

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:31:21

Concernant la déviation, elle est bien inscrite au plan Etat/Région. Le Département a, sur son budget 2017, voté des études sur le territoire de la COR pour la liaison Amplepuis/A89. Concernant celle de l'Arbresle, l'ensemble des Maires de la CCPA ainsi que ceux des Monts du Lyonnais ont entamé une réflexion solidaire pour travailler en partenariat avec le Département pour la reprise du dossier.

Voyant Stephane

21/03/2017 à 12:31:42

On verra bien, même si j'y crois pas trop. Aussi pourquoi ne pas profiter du parc pour proposer du sport. Le basket avait notamment proposé ses services, et gratuitement, mais n'a pas reçu de réponse.

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:33:37

Pour les NAP (bis) : nous utilisons déjà le parc 'aux beaux jours', pour le reste, nous n'avons la même appréciation mais je vous invite à faire remonter vos remarques via les parents d'élève élus, qui siègent au comité de suivi.

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:34:56

Question reçue par mail sur le foncier disponible sur l'Arbresle (possibilité de faire construire).
Réponse : la commune n'a plus de foncier propre disponible. Les terrains disponibles ne le deviennent que par opportunité liée à des propriétaires qui cèdent leur bien, ou plus généralement maintenant, divisent leur parcelle...

Voyant Stephane

21/03/2017 à 12:35:39

Les remarques remontent déjà aux parents d'élèves, mais il ne s'agit pas mettre en cause les personnes qui assurent ces activités, notamment lorsqu'elles sont présentés en reunion.

ait yahia nordine

21/03/2017 à 12:36:33

qu'en est il du projet des collonges?.

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:38:38

Pour les Collonges. Les travaux viennent de commencer, et l'ancienne maison de retraite devrait être démolie d'ici juillet. C'est un programme immobilier de 80 logements, sous forme de plusieurs îlots, et une maison pour personnes âgées qui viendront prochainement s'établir sur le site. Le projet est d'ailleurs en ligne sur le site internet de la commune ainsi que sur notre page Facebook.

ait yahia nordine

21/03/2017 à 12:38:45

j'ai une connaissance qui m'a fait part de son souhait de voir sur l'arbresle un 3eme tabac qui serait possible dès lors que nous atteindrons la barre de 7000 habitants cela est il possible?

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:40:04

Nous nous renseignons sur les textes en la matière. Honnêtement c'est la première fois qu'on nous pose la question...

ait yahia nordine

21/03/2017 à 12:41:23

les 2 immeubles récemment construits rue Anne Franck posent des problèmes en matière de stationnement ; est il prévu de créer des places le long de la route qui mene au chemin de borg

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:42:29

Chemin de Borg : pas de stationnement prévu pour des raisons de sécurité et de circulation.

ait yahia nordine

21/03/2017 à 12:42:53

donc le stationnement sera un problème a cet endroit

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:44:05

Possible. Mais ce programme, comme d'autres, a été conçu avec l'obligation de prévoir 1,5 à 2 places de stationnement par logement, à l'intérieur du bâtiment ou dans son enceinte.

ait yahia nordine

21/03/2017 à 12:46:33

est il envisager d'installer un jour une climatisation dans la salle des sport goncalves?

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:47:53

Pour les internautes, il s'agit de la salle d'haltérophilie au stade... non, il n'est pas prévu de travaux supplémentaires dans cette salle.

ait yahia nordine

21/03/2017 à 12:49:20

je suis issu de la génération qui voyait dans le passé des super soirées a la salle des fêtes qui aujourd'hui sert a des représentations multiples sera t il envisageable un jour de faire revenir des groupes de sonorisation ou les soirées pourraient ravir les jeunes qui se perdent un peu de partout ailleurs

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:50:55

Nous sommes preneurs de toute initiative dans ce sens, encore faut-il que ce soit organisé. Il existe à l'Arbresle un Comité des Fêtes qui ne demande qu'à accueillir de nouveaux membres avec de nouvelles idées.

josserand philippe

21/03/2017 à 12:51:31

La montée de saint-germain, surtout en aval de l'école st thérèse sera-t-elle sécurisée aussi ?

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:53:51

Nous essayons effectivement depuis un moment de trouver une solution qui permette de fluidifier la circulation tout en sécurisant les piétons. C'est assez compliqué au vu des cars scolaires notamment... pour l'instant la seule solution serait de supprimer le stationnement entre les deux feux, de façon à pouvoir élargir les trottoirs, sous réserve d'obtenir l'accord du Département qui est concessionnaire de la voie.

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:54:41

Attention ! Il ne vous reste plus que 5 minutes pour poser vos questions...

ait yahia nordine

21/03/2017 à 12:55:03

a quand le prochain ?

ait yahia nordine

21/03/2017 à 12:55:32

encore bravo pour cette belle initiative

ait yahia nordine

21/03/2017 à 12:55:40

initiative pardon

Mr le Maire

21/03/2017 à 12:56:49

Effectivement, nous comptons organiser d'autres séances, avec des horaires différents, et avec d'autres élu(e)s peut être sur des thématiques spécifiques... restez connecté(e) sur le site / la page FB pour connaître les détails. Mais nous envisageons un rv mensuel.

ait yahia nordine

21/03/2017 à 12:57:36

c'est noté

ait yahia nordine

21/03/2017 à 12:59:01

je tacherai de faire partager afin que l'on soit plus nombreux a y participer , il faudrait que cela se sache !!

21/03/2017 à 12:59:47

Il serait effectivement plus judicieux de proposer un rdv vers 19h plutôt qu'un mardi à midi. Sinon, bonne initiative.

ait yahia nordine

21/03/2017 à 13:01:06

les questions pouvaient etre posées par mail a communication@mairie.....

Mr le Maire

21/03/2017 à 13:01:18

Merci, c'est gentil. Nous en ferons un retour sur nos supports habituels (site, l'Arbresle Info, Facebook) pour susciter davantage de connections. Mais nous sommes déjà contents de cette première édition, nous espérons que vous l'avez été aussi. Merci à tou(te)s de votre participation, de vos remarques... nous en avons pris bonne note, et à bientôt.
